



**LE GUIDE DES
ASSEMBLEES CITOYENNES
PAR EXTINCTION REBELLION**

**extinction
rebellion**

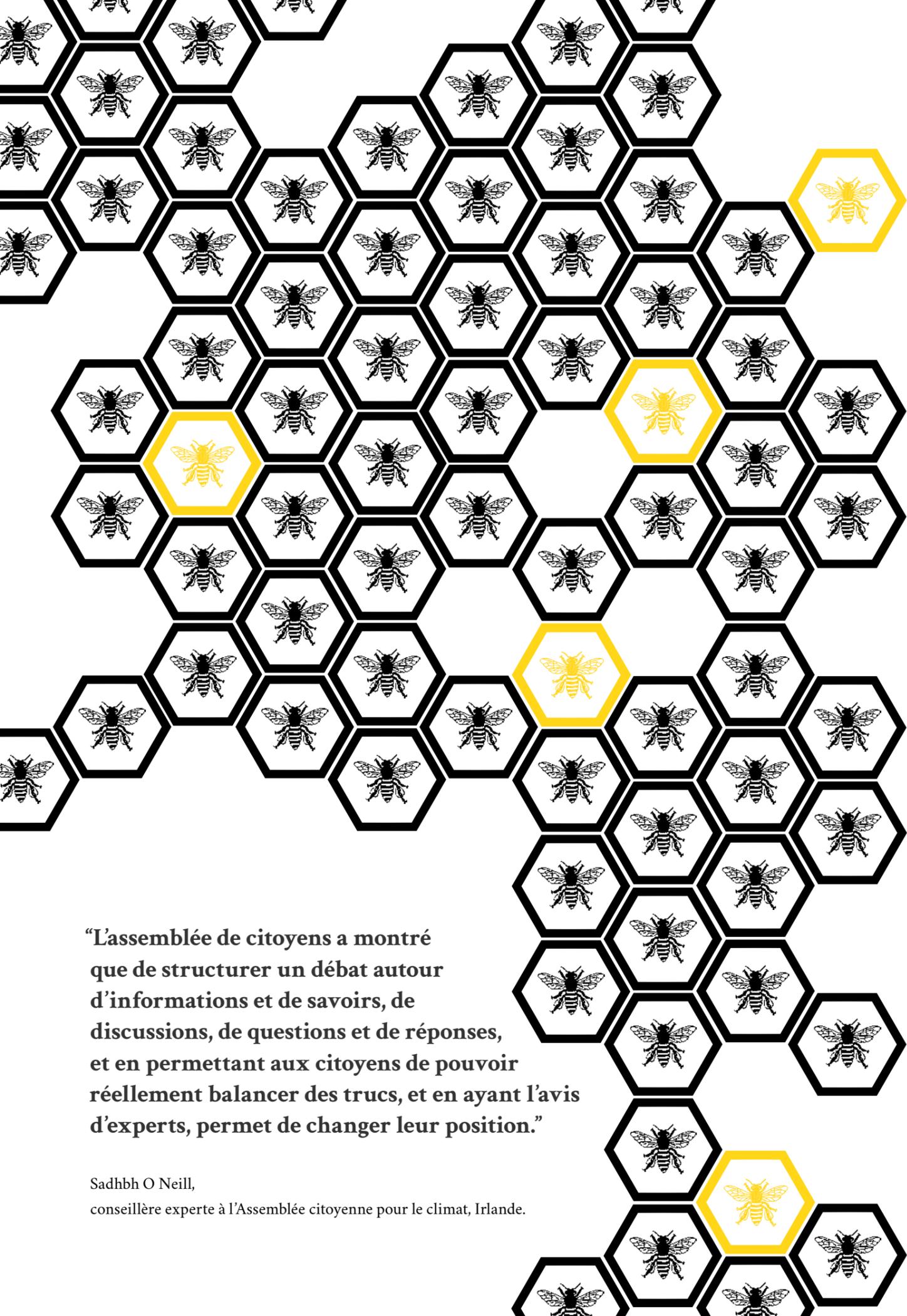
“J’ai ressenti un réel engouement des membres de la communauté, comme de moi-même, pour investir notre temps, notre énergie et notre intelligence à créer quelque chose qui concerne véritablement à notre avenir.”

Membre du second jury citoyen sur les déchets nucléaires, Australie



SOMMAIRE

INTRODUCTION	5
FONCTIONNEMENT D’UNE ASSEMBLÉE CITOYENNE ?	6
STRUCTURE D’UNE ASSEMBLÉE CITOYENNE	8
LES ÉTAPES CLÉS	10
SÉLECTION DES MEMBRES	15
POURQUOI XR DEMANDE UNE ASSEMBLÉE CITOYENNE	16
ASSEMBLÉE POPULAIRE ET CITOYENNE : QUELLES DIFFÉRENCES ?	17
ÉTUDES DE CAS	18



“L’assemblée de citoyens a montré que de structurer un débat autour d’informations et de savoirs, de discussions, de questions et de réponses, et en permettant aux citoyens de pouvoir réellement balancer des trucs, et en ayant l’avis d’experts, permet de changer leur position.”

Sadhbh O Neill,
conseillère experte à l’Assemblée citoyenne pour le climat, Irlande.

INTRODUCTION

La troisième revendication d’Extinction Rébellion Suisse appelle le gouvernement à créer une assemblée de citoyens sur la question de la justice sociale et climatique. Ce guide a pour objectif d’offrir une présentation générale du thème des assemblées citoyennes. Il en définit le sens et explique pourquoi ces assemblées sont indispensables à nos sociétés. Il en trace les contours en décrivant les grandes étapes de sa mise en œuvre depuis la sélection des citoyens jusqu’à la remise de leurs conclusions, ainsi que les différents mécanismes permettant d’assurer l’indépendance de ces derniers et le bon déroulement du processus. Quelques exemples inspirants d’assemblées citoyennes qui se sont déroulés dans d’autres pays seront repris dans ce guide.

Les assemblées citoyennes représentent une forme de démocratie participative et qui engage des citoyens ordinaires à prendre des décisions politiques.

Qu’elles prennent la forme de jurys citoyens rassemblant moins d’une vingtaine de personnes ou bien de sommets de citoyens réunissant plus de 700 individus, les assemblées citoyennes ont transformé le processus de décision politique en Australie, en Belgique, au Canada, en Inde, en Irlande, en Pologne et au Royaume-Uni. Dans de telles assemblées, les membres tirés au sort plangent sur une question politique donnée. Il s’agit de reconstituer le plus finement possible un échantillon de la société. Les participants consultent des experts et des personnes concernées par le sujet, posent leurs questions, délibèrent sur diverses options et font part de leurs recommandations qui façonneront les politiques publiques à venir. XR est convaincu que les citoyens doivent avoir l’opportunité de déterminer par eux-mêmes, pour eux, leurs proches et pour leur pays, des actions à mettre en place pour faire face au dérèglement du climat et à l’effondrement du vivant. Si elle est convenablement pensée et organisée, une assemblée citoyenne nationale traitant de la justice sociale et écologique permettra au gouvernement de réagir à l’urgence avant qu’il ne soit trop tard.

«Une assemblée citoyenne nous assure, à nous le peuple, les moyens d’appeler à un changement radical. Une telle demande donne aux gouvernements la légitimité pour agir et légiférer grâce à un support plus large qu’un parti politique. Poursuivre les politiques d’inaction n’est plus une option. On entre désormais dans l’ère des assemblées de citoyens.»

Sarah Lunnon, External coordinator of Extinction Rebellion’s political circle.

2 « Statement from Extinction Rebellion : Philip Hammond’s letter to Theresa May », Extinction Rebellion, 7 June 2019, <https://rebellion.earth/2019/06/07/statement-from-extinction-rebellion-philip-hammonds-letter-to-theresa-may/>

COMMENT FONCTIONNE UNE ASSEMBLEE CITOYENNE ?

Ses membres sont sélectionnés grâce à un tirage au sort réalisé selon divers critères démographiques censés assurer la représentativité de l'assemblée :

le genre, l'âge, la classe sociale, l'héritage ethnoculturel, le niveau de scolarité, la localisation d'habitation, l'orientation sexuelle, le handicap, etc. Selon le pays et les caractéristiques de sa population, ces critères peuvent varier pour s'approcher au plus près d'une « version réduite » de la société. Par exemple, il existe au Canada des peuples indigènes qui devront être représentés.

Une fois les citoyens sélectionnés, quatre phases clés se succéderont : l'écoute, l'apprentissage, les délibérations et la décision.

L'assemblée peut être utile en fournissant aux personnes politiques élues une meilleure compréhension de la façon dont ils pourraient agir en faveur d'une juste transition écologique de la société. XR UK indique dans son guide que de récentes recherches confirment que les membres du Parlement britannique n'ont pas une vision très claire des possibilités d'action à leur échelle pour lutter contre l'aggravation du changement climatique.³

Bien trop souvent, les sondages d'opinions ne présentent que des avis spontanés à des questions très subjectives, voire carrément tendancieuses, qui n'informent aucunement les citoyens ni ne leur permettent d'explorer de possibles alternatives avec d'autres personnes. Les assemblées citoyennes offrent quant à elles une opportunité de découvrir les avis d'un vaste éventail de personnes, tout en assurant une place juste et équitable des diverses opinions. Elles peuvent également être déclinées à l'échelle locale (municipale, ou intercommunale par exemple). Cependant, tenant compte de l'urgence et de la complexité de traiter la question climatique, nous pensons que seul le gouvernement national possède le pouvoir, l'étendue et l'échelle pour mettre en place les actions nécessaires. C'est pourquoi le mouvement XR porte sa revendication en premier lieu à l'échelle nationale.

POURQUOI AVOIR UNE ASSEMBLEE NATIONALE ALORS QUE NOUS AVONS DEJA UNE ASSEMBLEE NATIONALE ?

Les assemblées citoyennes sont l'un des outils de la démocratie participative. Elles constituent un complément vital à notre démocratie représentative. La participation citoyenne permet de faire contrepoids à un système parlementaire qui priorise une vision court-termiste influencée par les élections, au détriment des intérêts de long terme des générations actuelles et futures. Les procédés délibératifs, à la condition qu'ils se prémunissent contre d'éventuels biais procéduraux, amènent à entendre plus de voix diverses et averties au sein d'un débat politique que ne le peut une simple assemblée élue à l'image de l'assemblée nationale. De plus, les membres de l'assemblée citoyenne ne sont pas soumis aux positions d'un parti politique et sont ainsi plus libres de proposer des solutions éclairées au travers des informations dont ils disposent mais aussi des valeurs et de leur sens personnel de ce qu'est le bien commun.

La participation citoyenne permet de faire contrepoids à un système parlementaire qui priorise une vision court-termiste influencée par les élections, au détriment des intérêts de long terme des générations actuelles et futures.



3. WILLIS, R. "Building the political mandate for climate action," London: Green Alliance, 2018, https://www.green-alliance.org.uk/resources/Building_a_political_mandate_for_climate_action.pdf



STRUCTURE D'UNE ASSEMBLEE CITOYENNE

Les citoyens sont le cœur de la démocratie délibérative. Les assemblées citoyennes doivent représenter l'ensemble des groupes sociaux directement affectés par les décisions qui y seront prises.

LES MEMBRES CITOYENS

Les citoyens sont le cœur de la démocratie délibérative. Les assemblées citoyennes doivent représenter l'ensemble des groupes sociaux directement affectés par les décisions qui y seront prises. Dans le cas présent, elles sont tenues de représenter la population du pays concerné. Les membres sont donc tirés au sort afin de représenter un panel de citoyens représentatif de cette population.

Le terme « citoyen » trouve son origine dans la démocratie athénienne de la Grèce antique. A cette époque, le devoir d'un citoyen était de participer à la vie politique de la cité en participant à l'Ecclesia, et ainsi de voter, de délibérer ou de proposer des lois. Il pouvait également être tiré au sort ou élu pour occuper certains postes politiques. Mais ce système excluait d'office de la vie politique les femmes, les esclaves, ainsi que les métèques, étrangers de la cité athénienne.

Aujourd'hui, une large partie du peuple est encore trop souvent exclue des décisions politiques. Par conséquent, les organisateurs d'assemblées citoyennes se doivent d'être attentif à l'ensemble des facteurs qui priveraient certains groupes de personnes de prendre part au processus délibératif.

LE GROUPE DE COORDINATION

L'assemblée citoyenne est menée par une équipe de coordinateurs dont l'impartialité est essentielle. Leur indépendance vis-à-vis de ceux qui financent le procédé est assurée par une série de garanties, dont le respect est contrôlé par un comité de surveillance. Les coordinateurs ont la responsabilité d'organiser le tirage au sort et d'inviter des intervenants (experts et individus concernés par les sujets questionnés) et les facilitateurs. Cette mission est généralement effectuée par une ou plusieurs organisations professionnelles.

LE CONSEIL SCIENTIFIQUE

Il élabore les critères de sélection des experts et des acteurs concernés, invités à l'assemblée. Il s'assure également et avec l'aide du comité de surveillance, que les éléments de référence et les preuves scientifiques présentés aux citoyens puissent être équilibrés. Le conseil scientifique peut être composé de différentes manières ; par exemple, pour l'assemblée citoyenne irlandaise, il était formé par des universitaires et experts de diverses spécialités.

LE PANEL D'EXPERTS

Il est formé par un ensemble d'experts, et des acteurs concernés qui sont chargés d'éclairer l'assemblée en exposant leur approche du problème. Ils sont choisis par le groupe coordinateur, sur la base des critères définis par le conseil de surveillance et ont pour mission de représenter de façon équitable l'ensemble des positions existantes sur la question posée.

Les membres de l'assemblée peuvent également apporter leur contribution s'ils souhaitent solliciter les experts sur une question spécifique ou entendre d'autres expertises. Ils ont aussi la possibilité d'interroger le panel directement lors de l'assemblée. Les contributions des membres du panel d'experts peuvent prendre la forme d'une rencontre en personne, d'un enregistrement, d'une note écrite ou d'une en retransmission vidéo en direct.

LE GROUPE DE FACILITATEURS

Cette équipe est désignée par les coordinateurs. A chaque session, plusieurs facilitateurs accompagnent les citoyens réunis en différents groupes de travail. Leur rôle est de garantir qu'aucun débat ne puisse être dominé par un nombre de voix réduit et de s'assurer que chacun puisse s'exprimer. Il est recommandé de faire appel à des facilitateurs expérimentés qui pourront mener à bien cette mission. Cette équipe doit être absolument neutre et en aucun cas donner leur opinion personnelle ; ses membres sont suffisamment nombreux pour permettre un climat respectueux lors des discussions.

LE COMITE DE SURVEILLANCE

Ce groupe peut être constitué de citoyens, de représentants du gouvernement, de représentants de communautés dont les droits sont menacés, de spécialistes des processus délibératifs ou d'autres acteurs tels que les ONG ou les entreprises. Ils sont chargés de suivre et de contrôler l'ensemble du processus pour qu'il puisse être en accord avec les conditions préalablement définies.



LES ETAPES CLES DANS LA FORMATION D'UNE ASSEMBLEE CITOYENNE

Cette partie met en évidence les étapes indispensables à suivre pour la constitution d'une assemblée citoyenne. Elle s'appuie sur les travaux d'experts mondiaux et l'expérience partagée de professionnels œuvrant à la tenue d'assemblées citoyennes.

1

NOMMER LE COMITE DE SURVEILLANCE

Ce comité de surveillance supervise l'ensemble des étapes ainsi que les autres organes de l'assemblée afin de s'assurer que la constitution de celle-ci soit équilibrée et solide et que ces principes soient respectés.

2

FORMULER LA MISSION DE L'ASSEMBLEE CITOYENNE

Ceux qui ont initié l'assemblée citoyenne en proposant définissent la mission. Elle sera formulée sous la forme d'une question qui devra définir clairement le problème en jeu. Les membres citoyens se baseront sur des données fiables et des avis d'experts et acteurs directement impliqués, plutôt que sur les stratégies et programmes politiques, à l'instar de nombre de politiciens. Dans certains cas, un secteur de la société peut être ciblé et il sera nécessaire de le justifier devant les membres citoyens. Par exemple, concernant les questions de justice sociale et environnementale, certains secteurs peuvent être pointés comme prioritaires du fait de leur impact significatif dans la crise climatique et l'effondrement des écosystèmes. Le caractère très vaste et transversal de certaines questions pourrait donc susciter la tenue de plusieurs assemblées de citoyens.



3

LA CREATION DU GROUPE DE COORDINATION

Les coordinateurs doivent être sélectionnés à travers un appel d'offre ouvert et transparent. Le comité de surveillance doit garantir que les parties prenantes particulièrement influentes, telles que le gouvernement, ne puissent orienter le processus de sélection en constituant une équipe de coordinateurs agissant dans leur intérêt.

4

LE SUPPORT D'INFORMATIONS ET DE CONNAISSANCES SUR LE SUJET

Le groupe de coordination, en contact avec le conseil scientifique, travaille à développer une trame d'éléments claire et compréhensible pour permettre que les débats et décisions puissent se dérouler au mieux. Chaque membre citoyen doit être en capacité d'appréhender l'ensemble des enjeux, les éléments scientifiques et donc par la suite de participer activement à l'assemblée.

5

INVITATION DU PANEL D'EXPERTS ET ACTEURS IMPLIQUES

Le groupe de coordination identifie et contacte des experts et des acteurs directement concernés par le sujet (il peut s'agir de professionnels, d'association, ...) en se basant sur les critères qui ont été déterminés par le conseil scientifique.

6

REFLEXION SUR LE DEROULE DE L'ASSEMBLEE

Le groupe de coordination prévoit les phases suivantes :

A. Une phase d'apprentissage

Les coordinateurs préparent les supports d'informations qui seront à disposition des citoyens et qui leur permettront d'appréhender le sujet de leur mission. Ils devront donc déterminer le nombre nécessaire de présentations des experts, et acteurs concernés. Les citoyens auront préalablement reçu une formation aiguisant leur esprit critique et leur donnant les outils pour déconstruire plus facilement certains préjugés, et ce, avant d'écouter les informations qui leur seront présentées. Ils auront été dotés des termes clés et d'une base scientifique solide (par exemple, les chiffres et les conséquences du changement climatique).

Les citoyens peuvent inviter et interroger d'autres experts. Ils peuvent aussi renvoyer ceux qu'ils ne jugeraient pas utiles voire néfastes à leurs réflexions.

B. La phase de consultation

En plus des experts qui sont physiquement présents, tout groupe ou individu de la société peut soumettre une proposition écrite aux membres citoyens. Ces éléments seront publiés sur le site internet et resteront accessibles à tous. Ils seront également synthétisés et présentés aux membres citoyens. Ces derniers peuvent également demander à entendre ou voir en personne des membres de groupes qui auraient fait des contributions. Un large éventail de points de vue peut être présenté, dont certains seront très probablement en contradiction.

C. La phase de délibération

L'assemblée discute des éléments et points de vue qui leur ont été exposés. C'est l'opportunité pour les membres de réfléchir et de débattre du problème. Les facilitateurs s'assureront que les membres gardent une écoute active entre eux et une analyse critique des différentes options. Cette phase comprend assemblées plénières et groupes de travail réduits, ce qui permet d'optimiser les chances de prendre la parole et d'être entendu.

D. La phase de décision

Les membres citoyens sont amenés étape par étape à produire un rapport comprenant l'ensemble de leurs recommandations. Ils pourraient souhaiter délibérer en privé, sans la présence de facilitateurs, à l'image d'un juré décidant de son verdict au tribunal. Les principales recommandations doivent s'accompagner d'un niveau de soutien accordé par l'assemblée à chacune d'elles, ainsi que d'un résumé des points soulevés. Le groupe coordinateur estimera quel temps est nécessaire aux membres citoyens pour réfléchir, se concerter et aboutir aux recommandations.

7

ELABORATION DU DOCUMENT DE REFERENCE

Accompagné par le conseil scientifique, le groupe d'experts formule un document de référence accessible et non orienté à présenter aux membres de l'assemblée.

8

SELECTION DES MEMBRES PAR TIRAGE AU SORT

En premier lieu, on identifie une base de données la plus large possible sur les citoyens résidents au sein du pays. Un certain nombre de citoyens seront ainsi sélectionnés par tirage au sort et des lettres d'invitation leur seront envoyées. L'invitation doit comporter une explication de la mission et l'ensemble des informations organisationnelles et logistiques, en indiquant bien les dates, la localisation, les conditions d'accueil, les honoraires et les indemnités liées au transport, à la garde d'enfant ou toute autre contrainte. Les personnes intéressées s'inscrivent via un formulaire sur internet ou par téléphone en appelant un numéro gratuit. Une équipe spécifique au sein du groupe coordinateur contacte les personnes sélectionnées et leur fournit une assistance pour s'assurer de leur présence (donner les informations utiles, confirmer leur participation, l'aide pour l'organisation, ...). Ce procédé se nomme « échantillonnage aléatoire stratifié ».



FONCTIONNEMENT DE L'ASSEMBLEE

Le lieu de l'assemblée doit être accessible. Les citoyens se verront offrir l'hébergement et les repas, assurant ainsi leur confort pour uniquement se concentrer sur leur mission. Pour garantir la transparence, toutes les présentations de la phase d'apprentissage devront être filmées, diffusées en live et enregistrées. Tous les supports utilisés devront être accessibles en ligne. De plus, le groupe de coordination devra produire un rapport explicitant la méthodologie choisie pour le déroulé de l'assemblée citoyenne.

MISE EN OEUVRE DES RECOMMANDATIONS

Une explicitation du calendrier et de la manière dont le gouvernement répondra aux recommandations devra être clairement donnée avant que l'assemblée citoyenne ne débute. Les recommandations qui reçoivent le soutien de l'assemblée citoyenne à un niveau prédéfini pourraient être considérées comme contraignantes. Par exemple, le gouvernement pourrait s'engager à mettre en œuvre les recommandations qui ont obtenu un taux minimal de 80% d'adhésion des membres. Le Parlement pourrait être amené à débattre des recommandations ayant un taux d'adhésion plus bas et ce, pendant une période de temps définie (comme un mois). Elle devra fournir une explication pour chaque recommandation qui serait acceptée, modifiée ou rejetée.



COMMENT SONT SELECTIONNES LES MEMBRES DE L'ASSEMBLEE ?

Les citoyens sont sélectionnés par tirage au sort, de la même manière que la création d'un jury au tribunal.

Les Athéniens de l'Antiquité considéraient le processus de sélection par tirage au sort comme essentiel pour une prise de décision juste. C'était un point central de leur fonctionnement politique. En Grèce antique, femmes et esclaves n'étaient pas inclus dans le tirage au sort puisque non citoyens. Encore aujourd'hui, lors des débats et des prises de décision politique, des biais dus à des préjugés persistent, qu'ils soient sur le genre, l'origine sociale, ethnique, culturelle, etc. Pour faire face à cela, l'échantillonnage aléatoire stratifié peut être utilisé pour rassembler un groupe de citoyens dont la représentativité est soit celle de la société dans son ensemble, soit celle de groupes sociaux volontairement ciblés. Certaines assemblées pourraient par exemple choisir de représenter majoritairement des groupes marginalisés afin de garantir que leur voix ne soit pas minorisée, alors que d'autres privilégieront une stricte représentativité statistique de la population.

L'échantillonnage aléatoire stratifié assure que les membres de l'assemblée représentent le plus finement possible la composition de la population. Des critères sont appliqués (âge, genre, origine ethnique, classe sociale, localisation géographique, niveau d'éducation scolaire, ...) et donnent lieu à des sous-groupes de population. On applique un nombre de sièges selon la représentativité du groupe dans la population. De façon très simplifiée, on a une moitié de femme, une moitié d'homme dans la société : nous trouverons donc 50 % des sièges réservés aux femmes et les 50 % restants aux hommes. C'est une simplification pour l'exemple mais nous recommandons que les individus non binaires soient inclus dans les quotas de genre.

l'échantillonnage aléatoire stratifié peut être utilisé pour rassembler un groupe de citoyens dont la représentativité est soit celle de la société dans son ensemble, soit celle de groupes sociaux volontairement ciblés.

À la différence des jurés, les citoyens reçoivent une invitation qu'ils choisissent ou non d'honorer. Tandis que les identités de chacun peuvent être multiples et complexes, l'idée derrière ce processus est que l'ensemble des individus d'une société puisse être capable de s'identifier à un ou plusieurs citoyens présent à l'assemblée (par exemple, avoir le même âge, la même origine ethnique, le même statut socio-économique, s'identifier à ce genre ou venir de la même région du territoire, être rural ou urbain, etc.). Au travers de cette identification, chaque individu peut déduire qu'en ayant le même accès aux experts et dans les mêmes conditions de débats, il aurait eu autant de chances de prendre une décision similaire. Cela n'implique pas que le facteur identitaire ait un impact direct sur la manière qu'ont les individus à prendre des décisions, mais que ce procédé permet l'expression de voix très diverses dans la prise de décision. Il est très important pour la légitimité d'une assemblée citoyenne qu'un maximum de personnes ait foi en cette approche et puisse voir leurs points de vue représentés. Six semaines sont nécessaires pour le tirage au sort (en incluant le processus de stratification) et la mise en place d'un groupe de citoyens prêt à prendre des décisions, tout en gardant la légitimité, l'inclusivité et la justice du procédé.

POURQUOI XR DEMANDE UNE ASSEMBLEE CITOYENNE ?

Extinction Rebellion estime qu'une assemblée citoyenne peut contribuer à résoudre des problématiques cruciales dans le cadre de systèmes représentatifs qui n'avancent qu'à « petits pas » en faveur de l'écologie, si ce n'est contre, alors même que l'urgence nous impose des changements structurels majeurs et rapides.

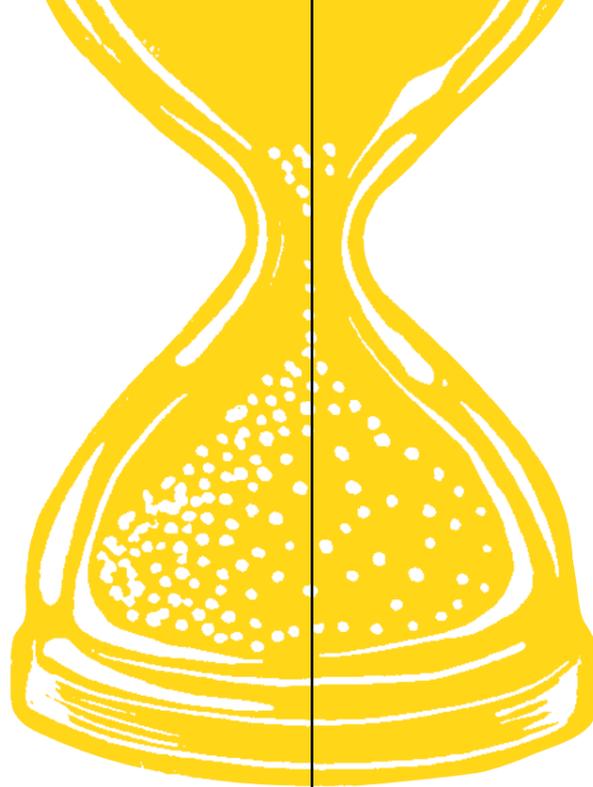
Depuis plus de trente ans que la question climatique a été mise à l'agenda des politiques publiques, nous pouvons aujourd'hui faire le constat que les actions entreprises n'ont pas été à la hauteur des enjeux.

- ▶ Depuis plus de trente ans que la question climatique a été mise à l'agenda des politiques publiques, nous pouvons aujourd'hui faire le constat que les actions entreprises n'ont pas été à la hauteur des enjeux.
- ▶ Les mandats électoraux courts ne favorisent pas une approche systémique et de long-terme, nécessaire au traitement politique de la question climatique.
- ▶ Les représentants élus sont fortement influencés par le poids des lobbies de grandes entreprises. Par ailleurs, ces mêmes représentants ajustent leurs actions en fonction de l'anticipation permanente de leur réception par les médias ou par l'opinion publique; cette dernière trop simplifiée à travers l'exploitation de sondages. La classe politique est, de fait, incapable de proposer des changements «courageux» mais nécessaires.

Voici donc pourquoi une assemblée citoyenne sur le climat et la justice écologique peut être un moyen de contourner ce blocage

- ▶ Une assemblée citoyenne permet aux représentants élus d'accéder à des perceptions plus variées des enjeux climatiques, formulées dans le cadre d'une délibération équitable et bien informée. Elle les assisterait dans leur engagement en faveur de programmes d'actions radicales, légitimés par le soutien de l'assemblée citoyenne et permettant de réduire les risques de sanction par le vote.

Les assemblées citoyennes se déroulent selon un processus équitable et transparent. Leurs membres y ont tous le même accès à la prise de parole



- ▶ Les assemblées citoyennes se déroulent selon un processus équitable et transparent. Leurs membres y ont tous le même accès à la prise de parole, grâce à une animation efficace de la délibération. Tous les supports d'information donnés aux citoyens sont partagés publiquement. Ce processus peut ainsi faire naître des propositions politiques plus légitimes, tant du point de vue de la méthodologie du débat que de son accessibilité pour l'ensemble de la population.

- ▶ Les assemblées citoyennes peuvent constituer un outil d'arbitrage dans le cas de négociations complexes les citoyens tirés au sort peuvent ainsi statuer sur différents scénarios pour atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2025 et préférer ceux qui seraient les moins dommageables aux classes populaires.

ASSEMBLEES CITOYENNES / ASSEMBLEES POPULAIRES QUELLES DIFFERENCES?



Ce sont deux formes de démocratie délibératives où chaque voix s'exprime et où une écoute active est encouragée. Il y a cependant des différences fondamentales.

Extinction Rébellion a tenu de nombreuses assemblées populaires depuis sa création. Elles ne doivent pas se confondre avec notre quatrième revendication, les assemblées citoyennes. Ce sont deux formes de démocratie délibératives où chaque voix s'exprime et où une écoute active est encouragée. Il y a cependant des différences fondamentales. Par exemple, les assemblées citoyennes ont leurs membres citoyens tirés au sort, tandis que les personnes se désignent d'elles-mêmes pour participer à l'assemblée populaire. On peut aussi citer le niveau d'organisation, les ressources, l'accès aux données diverses, la possibilité d'interroger des experts, qui distingue l'assemblée citoyenne de l'assemblée populaire.

Mais ces deux organisations permettent de réunir un certain nombre de personnes, de les amener à débattre et à prendre des décisions de façon collective. Les assemblées populaires sont ouvertes à quiconque veut y entrer et durent entre une et quatre heures. Elles peuvent prendre place partout - par exemple lors d'une occupation ou d'un blocage, devant une structure sur une place publique, etc. Arborant différents noms, les assemblées populaires ont joué un rôle dans plusieurs mouvements et luttes: les Suffragettes, le mouvement des droits civils aux États-Unis, Occupy, les Printemps Arabes, les Gilets Jaunes, etc.

ETUDES DE CAS

Nous exposons ici les expériences d'assemblées citoyennes et autres processus démocratiques similaires qui ont eu lieu dans le monde.

Les jurys citoyens, version réduite de l'assemblée citoyenne, ont été mis en place aux Etats-Unis dans les années 1980 puis au Royaume-Uni en 1994. Entre 2000 et 2010, ils ont acquis une certaine importance, tout particulièrement lors de la consultation du gouvernement anglais au sujet des champs OGM. Les jurys citoyens successifs ont amené le pays à stopper la culture de champs OGM, décision qui plus tard a été suivie par l'Union Européenne et qui est aujourd'hui toujours appliquée. Au Canada, ce type d'assemblée citoyenne existe aussi ; la première est née en 2004 en Colombie Britannique.

ROYAUME-UNI :

L'un des jurys citoyens au Royaume-Uni a porté sur l'aide sociale à destination des travailleurs âgés et fut commissionné par « le comité Santé et Aides Sociales »⁵ et « le comité Logement, Communautés et Gouvernance locale »⁶. Les recommandations qui en résultèrent furent prises en compte dans la réflexion des comités sur les réformes budgétaires. Ces derniers ont décrit cette assemblée comme essentielle à leur travail et leur a permis d'identifier des solutions permettant un consensus et bénéficiant d'un important soutien. Malheureusement, aucune de leurs conclusions n'a été soutenue par le gouvernement. Ces assemblées sont aujourd'hui organisées par le Département Numérique, Culture, Média et Sport⁷ et par le Ministère du Logement, des Communautés et de Gouvernance locale⁸. Elles sont reconnues comme étant de réelles innovations dans le processus démocratique⁹.

// Je pense que les assemblées citoyennes devraient être portées par le Parlement sur divers sujets [...] Une assemblée citoyenne peut donner au gouvernement l'opportunité de réellement comprendre ce qu'éprouvent les gens et entendre ce qu'ils peuvent avoir à dire sur des sujets spécifiques. »

Don, membre de l'assemblée citoyenne portant sur l'aide sociale, Royaume-Uni¹⁰

// Une partie du problème est le manque de prise de conscience. [...] J'apprécie d'avoir l'opportunité d'apprendre, de faire entendre mon opinion sur un sujet aussi vital que les services publics. »

Becky, membre de l'assemblée citoyenne portant sur l'aide sociale, Royaume-Uni¹¹

// De quelle autre manière pourrait-on obtenir la vision et les choix éclairés de l'opinion publique ? Il n'y a pas tant d'autres outils qui puisse offrir l'accès à quatre jours d'information et permet aux gens de construire leurs opinions. »

Un membre de l'assemblée citoyenne portant sur l'aide sociale, Royaume-Uni¹²



IRLANDE :

Depuis 2012, deux assemblées citoyennes ont été tenues en Irlande. Chacune a débattu de plusieurs sujets et permis de remédier à l'impasse politique existant sur des questions telles que l'avortement, le mariage homosexuel ou le changement climatique. La seconde assemblée qui fut formée, nommée simplement l'Assemblée Citoyenne, était constituée d'un président (auparavant le juge de la cour suprême) et de 99 citoyens tirés au sort. Ces derniers devaient être représentatifs de la population en termes de genre, d'âge, de lieu d'habitation et de classe sociale ; la législation avait prévu que la sélection des participants s'appuierait sur la liste électorale. Un comité de travail fut chargé de l'organisation et du planning. Un groupe d'experts fut missionné pour apporter des informations et des préconisations aux participants. Les discussions étaient filmées et furent diffusées en direct.

En 2017, l'assemblée citoyenne, traitant de la question du changement climatique, s'est tenue sur deux weekends complets a produit 13 recommandations, choisies par un vote majoritaire. L'une d'elles, appuyée par 80 % des participants, proposait l'instauration de taxes plus élevées sur les activités fortement émettrice en dioxyde de carbone. L'assemblée est essentielle pour inciter les politiciens à mieux répondre aux dérèglements du climat. En 2018, un comité rassemblant l'ensemble des partis a été constitué pour étudier les recommandations de l'assemblée. Son rapport a directement influencé le plan d'action gouvernemental sur le climat, publié en juin 2019. De nombreuses propositions de l'assemblée citoyenne furent retenues, notamment celles de multiplier par quatre la taxe carbone et d'accélérer la transition vers des véhicules électriques.

Il n'y a pas que ceux qui ont fréquenté les grandes écoles, vous pouvez aussi entendre des gens ordinaires, ceux que les décisions affectent dans leur vie, [...] ceux qui perçoivent ce qui ne va pas - comment ils aimeraient y remédier. »

Noreen O'Flynn, membre de l'assemblée citoyenne sur l'avortement, Irlande¹⁴

Il semble qu'il y ait une cassure avec le politique dans tout l'Occident. [Les assemblées populaires sont] une nouvelle couche de la démocratie. Nous avons probablement passé plus de deux cents heures dans cette assemblée ; [...] nous sommes sûrement les amateurs les plus informés du pays sur le sujet aujourd'hui. »

John Long, membre de l'assemblée citoyenne sur l'avortement, Irlande¹³

Les gens apprécient réellement cette démarche. De toute leur vie de citoyen, personne ne les avait invités à contribuer à quelque chose de vraiment important. Ils se sentent valorisés.»

Marcin Gerwin, expert des assemblées citoyennes et coordinateur de l'assemblée citoyenne de Gdansk¹⁶

Si vous êtes cynique à propos de la capacité des politiques à [...] faire passer des lois, et si c'est un problème qui enflamme toute votre société - alors organisez une assemblée. »

David Keogh, membre de l'assemblée citoyenne sur l'avortement, Irlande¹⁵

POLOGNE :

En 2016, la ville de Gdansk fut victime de graves inondations causant la mort de deux personnes et plusieurs millions d'euros de dégâts. Les experts avaient déjà alerté sur le fait que le dérèglement climatique allait accroître la fréquence de ces épisodes de pluies extrêmes. En réponse à ce désastre, le maire a accepté d'organiser une assemblée citoyenne, réunissant 60 riverains qui ont pu entendre les experts puis conçurent les solutions. Pour permettre une réelle transparence, l'étape finale du tirage au sort, effectuée par jetés de dés, fut diffusée en direct. Le maire fut présent à l'ouverture de l'assemblée ; il informa l'ensemble des participants que chaque décision devra être soutenue à 80% a minima pour être retenue et retranscrite dans la loi. En 2017, la ville fut de nouveau frappée par d'importantes inondations. Cette fois-ci, la municipalité répondit efficacement, grâce aux décisions prises par l'assemblée citoyenne. D'autres suivirent et traitèrent des questions sur la pollution, l'engagement civique ou les droits des LGBTs. Les 350 000 habitants majeurs de Gdansk peuvent maintenant demander la tenue d'une assemblée en collectant 1000 signatures. Au-delà de 5 000 soutiens, le maire est dans l'obligation d'en organiser une sur le sujet proposé dans la pétition.

En 2017, l'assemblée citoyenne, traitant de la question du changement climatique, s'est tenue sur deux weekends complets a produit 13 recommandations, choisies par un vote majoritaire. L'une d'elles, appuyée par 80 % des participants, proposait l'instauration de taxes plus élevées sur les activités fortement émettrice en dioxyde de carbone. L'assemblée est essentielle pour inciter les politiciens à mieux répondre aux dérèglements du climat. En 2018, un comité rassemblant l'ensemble des partis a été constitué pour étudier les recommandations de l'assemblée. Son rapport a directement influencé le plan d'action gouvernemental sur le climat, publié en juin 2019. De nombreuses propositions de l'assemblée citoyenne furent retenues, notamment celles de multiplier par quatre la taxe carbone et d'accélérer la transition vers des véhicules électriques.

Les membres de l'assemblée citoyenne [...] ont démontré que les citoyens ordinaires agissent de façon extraordinaire lorsqu'une tâche importante leur est confiée à condition qu'ils disposent des ressources et de l'indépendance nécessaires pour la mener à bien.»

Jack Blaney, président de l'assemblée citoyenne de Colombie Britannique sur la réforme électorale.¹⁸

CANADA :

En 2003, le gouvernement de Colombie Britannique a créé l'assemblée citoyenne pour réfléchir sur la prochaine réforme électorale.

L'assemblée, composée de 160 personnes, devait comprendre a minima une femme et un homme appartenant à chacun des secteurs électoraux de la Province, ainsi que deux représentants des peuples autochtones. Sa mission consistait à étudier les changements à opérer pour améliorer le système de vote par scrutin majoritaire. De janvier à octobre 2004, l'assemblée se réunit un weekend sur deux, et ses membres furent embarqués dans un grand processus d'apprentissage et examinèrent les différents systèmes électoraux dans le monde et leurs effets. A la fin, 93 % des participants approuvèrent le système de scrutin à vote unique transférable¹⁷. S'appuyant sur les recommandations de l'assemblée citoyenne, le gouvernement de Colombie Britannique organisa la tenue d'un référendum sur le sujet. Alors que le vote en faveur du « oui » disposait d'un large soutien dans la Province, il rata de peu les 60%, seuil nécessaire à son adoption.

Si nous devons suivre la logique [de la TV réalité] de Big Brother, nous éliminerions petit à petit les personnes qui nous tapent sur les nerfs. Mais ici, on ne le peut pas. Nous sommes dans le même bateau et nous devons démontrer que nous pouvons accomplir plein de choses en travaillant ensemble.»

Pierre, membre du panel citoyen, Belgique¹⁹

J'étais au parlement la nuit où les représentants des 6 partis ont fait fi de leurs différences idéologiques pour voter la loi. C'était un geste courageux, une façon de montrer aux autres politiciens, qui tendent à voir leurs électeurs comme une menace au lieu d'une ressource, que l'on doit faire confiance aux citoyens, et non les craindre. »

David Van Reybrouck, co-organisateur du panel citoyen, Belgique, s'exprimant sur les assemblées citoyennes de l'est de la Belgique²⁰

BELGIQUE :

À la suite des résultats des élections de juin 2010, la Belgique resta six mois sans gouvernement. Face à cette crise politique sans précédent, des intellectuels organisèrent un énorme exercice de démocratie délibérative, le G1000. Le projet comportait trois phases : une première consultation en ligne, ouverte à tous les citoyens pour identifier des sujets ; un sommet d'une journée réunissant 704 personnes pour discuter des sujets les plus populaires (sécurité sociale, santé et immigration) ; et enfin un petit panel de 32 citoyens se rencontrant toutes les trois semaines le temps d'un weekend pour affiner les propositions du sommet. Ces deux assemblées devaient représenter la population en termes d'âges, de genre, de niveau d'éducation, de lieux d'habitation et de langue maternelle. Le G1000 est unique par ses racines populaires puisque aucune institution politique ne l'avait organisée. Cela - et le fait que la crise politique toucha à sa fin pendant l'initiative - limita l'influence du G1000 sur les politiques publiques. Cependant, il favorisa l'intérêt des belges pour la démocratie délibérative comme échelon politique et sert aujourd'hui d'ébauche pour de nombreuses initiatives locales dans le pays.

L'une d'elles est l'institution permanente des assemblées citoyennes dans la région de langue maternelle allemande dans l'est de la Belgique. Cette nouvelle instance lancera sa première assemblée début 2020 et sera organisée par un conseil citoyen. Comme pour l'assemblée citoyenne, les membres du conseil seront tirés au sort et devront refléter la composition de la population générale. Ils seront en poste 18 mois pendant lesquels ils choisiront les sujets débattus et surveilleront la mise en œuvre des recommandations de l'assemblée citoyenne par le Parlement. Pour chaque assemblée de citoyens, une rencontre sera organisée avec le Parlement pour discuter des propositions. Le Parlement devra donner une justification précise pour ne pas inclure une recommandation dans la loi.

INDE :

En 2000, le premier ministre de l'État indien du Andhra Pradesh annonça un plan qui prévoyait le déplacement de 10 millions de fermiers dans le cadre d'une nouvelle stratégie territoriale, nommée Vision 2020 et élaborée par une société américaine de consultants. Le plan avait déjà reçu des fonds de la Banque Mondiale et du gouvernement anglais. Mais localement, n'avait été organisée qu'une consultation factice et l'opposition grandissait dans tout l'Andhra Pradesh. Des organisations locales s'approchèrent de chercheurs anglais et créèrent une équipe de travail pour la création d'un jury citoyen, composé par ceux dont la vie était vraisemblablement la plus affectée par le projet Vision 2020. Nommée Prajateerpu, littéralement « le verdict du peuple » en Telegu, la langue locale, le jury fut formé de 18 personnes et en majorité de femmes. Le processus de sélection garantissait que les Intouchables et les groupes indigènes constituent une majorité du jury. Réunit au cours du mois de juin 2001, le jury Prajateerpu, malgré son caractère local et financé par une tierce partie (le Dutch overseas aid programme), eut une influence sur des politiques nationales et internationales. Le rejet de Vision 2020 par le jury citoyen, et tout particulièrement leur critique des champs OGM et de la « Révolution Verte », a amené de nombreux journalistes indiens et étrangers à parler de cet événement.

« Ce qui m'a stupéfait [...] c'est que [le jury citoyen] a immédiatement compris si ce qu'on lui disait était absurde, de la propagande ou si ça avait du sens. Il y a [...] une sagesse qui émerge et qui les amène à juger de ce qui est utile et ingénieux et ce qui ne l'est pas. »

Membre superviseur du panel Prajateerpu²¹

AUSTRALIE :

Dans le sud de l'Australie, en 2016, deux jurys citoyens se sont rencontrés pendant cinq weekends pour analyser les recommandations de la commission royale sur le stockage et l'élimination des déchets nucléaires étrangers. Le premier jury comprenait 50 personnes désignées pour organiser l'agenda du second, formé de 350 personnes. Les jurés furent choisis au hasard en utilisant la base de données de la poste australienne et devait refléter la population en termes d'âge, de genre, s'ils étaient propriétaires ou locataires. Le second jury citoyen déboucha sur un rapport qui refusait les propositions de la commission et en questionnait l'intérêt économique.

« J'ai ressenti un réel engouement des membres de la communauté, comme de moi-même, pour investir notre temps, notre énergie et notre intelligence à créer quelque chose qui concerne véritablement à notre avenir. »

Membre du second jury citoyen sur les déchets nucléaires, Australie²²

« J'ai essayé dès le début de garder l'esprit ouvert et ne pas rester coincé sur une position. J'ai maintenant une position rationnelle et claire sur ce que je crois devoir faire par la suite. Nous avons eu 300 personnes ou plus qui ont été vraiment bien informées et qui potentiellement pourrait agir tels des ambassadeurs dans la société. »

Membre du second jury citoyen sur les déchets nucléaires, Australie²³







extinction
rebellion